

## Projet Porte Sainte-Marie

### Stationnement

**Demande d'information** soumise à l'arrondissement Ville-Marie par John Burcombe le 29 décembre 2003:

Le Sommaire décisionnel du Comité exécutif de la Ville en date du 17 septembre 2003 sur le projet Porte Sainte-Marie indique que le nombre de cases de stationnement permis est de **1464**.

Veillez fournir le calcul détaillé de ce chiffre avec les sources des données utilisées.

**Réponse** de Mme Anne-Rose Gorroz le 28 janvier 2004:

Voici les chiffres demandés\* :

|                                     |                                |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| Nombre total d'appartements         | : 922                          |
| soit X 1,5                          | = 1383 places de stationnement |
| Commerces et mail phase 1 sauf SAQ  | : 109 500 pieds carrés         |
| soit 10 172,55 m <sup>2</sup> ÷ 100 | = 102 places de stationnement  |
| Commerces phase 2                   | : 91 735 pieds carrés          |
| soit 8 522 m <sup>2</sup> ÷ 100     | = 85 places de stationnement   |
|                                     | -----                          |
|                                     | 1570                           |

Donc le total devrait être 1570 et non 1464, qui omettait, par erreur, les 102 places des « Commerces et mail phase 1 sauf SAQ ». (La différence entre 1566 et 1570 tient à l'arrondissement des résultats au chiffre supérieur).

On note que les superficies du magasin et des bureaux de la SAQ de la phase 1, soit:

Magasin SAQ : 27 969 pieds carrés

Bureaux SAQ : 84 619 pieds carrés

ne sont pas pris en compte car le règlement (article 10) spécifie : «Un stationnement intérieur comportant un maximum de 400 unités desservant le bâtiment situé au coin de l'avenue De Lorimier et du boulevard René-Lévesque peut être aménagé.»

Donc le total permis pour le projet Porte Saint-Marie est de

$1570 + 400 = \mathbf{1970}$  places de stationnement.

\* Information re-arrangée par John Burcombe et vérifiée par Mme Gorroz, Conseillère en aménagement, Arrondissement de Ville-Marie

John Burcombe  
tél. (514) 937-8283, téléc. (514) 937-7726, [aucourant@sympatico.ca](mailto:aucourant@sympatico.ca)

28 janvier 2004